

BULLETIN D'INSCRIPTION
TRJV du 16 MAI 2010 POISSONS
(Chalet de Mélaire , aire de pique-nique de la Petite Suisse)

(à remplir complètement, y joindre votre règlement par chèque à l'ordre de « Union Cycliste Joinville Vallage » et renvoyer le tout à Thierry Kasztelan , 23 rue Paul Bert 52100 Saint-Dizier, ou par mail : JANDOTKASZTELAN@wanadoo.fr , le règlement pourra se faire sur place)

 **Votre situation (case à cocher)**

nom : prénom :

date de naissance : sexe : F M

adresse :

code postal : ville :

téléphone : mail :

catégorie : poussin pupille benjamin minime cadet

licencié(e) FFC numéro de licence :

club : comité :

- licence **2010** signée à présenter obligatoirement lors de l'inscription,
- licence conservée comme caution lors du retrait de la plaque de cadre.

non licencié(e) FFC

- certificat médical, daté de moins d'un an, autorisant la pratique du VTT en compétition, à présenter obligatoirement lors de l'inscription,
- autorisation parentale, ci-dessous, dûment remplie pour les pilotes mineurs :

*Je soussigné(e),, autorise mon fils / ma fille
..... à participer à l'épreuve de VTT désignée ci-dessus.*

Fait à : le / / Signature :

 **Tarifs par pilote**

Licenciés FFC : 5,00 €

Non licenciés : 15,00 € correspondant au coût de la licence accueil FFC

PROGRAMME TRJV du 16 MAI 2010 POISSONS

Horaires

☐ **Matin : XC**

- A partir de 9h00 : émargement et retrait des plaques
10h15 : épreuve de X-Country , briefing, appel
10h30 : Premiers départs

☐ **Pause déjeuner : 12h30-13h30**

Aire de pique-nique de la Petite Suisse (repas tiré du sac)

☐ **Après-Midi :**

- 13h15 : Briefing
13h30 : Descente : Reconnaissance et 1^{ère} Manche
15h30 : Descente 2^{ème} Manche
17h30 (environ) : Classements et remise des récompenses

Infos Pratiques TRJV

Toutes les épreuves auront lieu sur le site de « la Petite Suisse », en forêt communale de Poissons. Dans l'intérêt de tous, veuillez respecter les lieux.

Parking recommandé aux abords de l'aire de pique-nique de la Petite Suisse.
Accès conseillé par Poissons : à la sortie de Poissons sur la D427, prendre à gauche à la Gendarmerie direction « Les Lacets de Mélaire », l'aire de pique-nique se trouve au sommet.

Si vous venez de loin, possibilité de camping à proximité (contacter la commune de Poissons) ou à 5km Camping de la Forge Ste-Marie. Gîtes et Chambres d'hôtes dans les environs.

Règlement

Le règlement du Trophée Régional des Jeunes Vététistes 2010 s'applique à l'ensemble des épreuves de la journée, notamment :

- * Port du casque avec jugulaire attachée obligatoire
- * Gants
- * 1 seul et unique vélo pour les 2 épreuves
- * Protections de descente obligatoires

Rens – inscriptions: Thierry Kasztelan 06 60 84 74 67 JANDOTKASZTELAN@wanadoo.fr